



Communiqué de presse

Publication du rapport de l'Expert Indépendant dans le cadre du projet d'augmentation de capital réservée avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Paris, le 22 mai 2018, Vergnet (Euronext Growth Paris : FR0004155240 – ALVER), société spécialisée dans la fourniture de solutions en énergie renouvelable (ci-après la « Société ») annonce que le cabinet BMA, intervenu en qualité d'expert indépendant a rendu son rapport sur le caractère équitable pour les actionnaires du projet d'augmentation de capital réservée avec suppression du droit préférentiel de souscription soumise à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société qui se réunira le 5 juin 2018, tel que présenté dans le communiqué de presse publié et diffusé le 3 mai 2018.

Les conclusions du rapport du cabinet BMA sont les suivantes :

« Avant que ne soit procédé à l'Augmentation de capital réservée soumise au vote de l'assemblée générale de la Société, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux nous conduisent à une fourchette d'évaluation de l'action Vergnet comprise entre zéro et 31 ¢.

Le bas de cette fourchette correspond au prix par action résultant de l'acquisition du contrôle de la Société par ARUM International auprès de Bpifrance. Le haut de la fourchette correspond à la valeur centrale obtenue par la méthode du DCF. Compte tenu du risque élevé d'exécution du plan d'affaires sur lequel repose cette évaluation et du risque de défaillance du Groupe, l'écart d'un centime d'euro constaté entre le prix envisagé pour l'augmentation de capital, soit 30 ¢, et cette valeur centrale, n'est pas significatif.

Par ailleurs, nous attirons l'attention des actionnaires sur le caractère très ambitieux du plan d'affaires de la Société, tout comme l'a fait le Tribunal de commerce dans le rendu de son jugement du 6 mars dernier, et sur le fait qu'en raison du niveau de sa dette de redressement judiciaire, la Société doit impérativement accroître son fonds de commerce historique pour créer de la valeur pour ses actionnaires.

Nous ajoutons que la valeur de la Société avant recapitalisation n'a qu'un caractère indicatif et théorique, tant la reconstitution des fonds propres de la société ainsi que celle d'une trésorerie de précaution nous semblent indispensables pour restaurer le crédit de l'entreprise auprès de ses clients et espérer réaliser son plan d'affaires.

S'agissant de la situation patrimoniale de l'actionnaire principal ARUM et compte tenu de son investissement effectif dans la Société de 1,5 m€, les différents scénarios retenus conduiraient à un gain potentiel moyen de l'ordre de 4 m€, compris entre une perte totale de son investissement (soit une moins-value de 1,5 m€), et une plus-value maximum de 7,7 m€, étant précisé que la majeure partie des créanciers de la société ont opté pour le remboursement de leurs créances étalé sur 10 ans au lieu de la conversion en capital qui leur été également proposée.

Enfin, les BSA étant remis gratuitement à l'ensemble des actionnaires à due concurrence de leur participation dans le capital de la Société, leur attribution n'est pas de nature à affecter l'équilibre des situations patrimoniales à l'issue de l'Augmentation de capital.

Compte tenu de ce qui précède, nous sommes d'avis que le prix d'émission de 30 ¢ envisagé pour réaliser l'Augmentation de capital est équitable et n'est pas de nature à léser les intérêts patrimoniaux des actionnaires qui n'y participent pas. »

La version complète de l'avis du cabinet BMA sur le caractère équitable pour les actionnaires du projet d'augmentation de capital réservée avec suppression du droit préférentiel de souscription est disponible sur le site internet de la Société <http://www.vergnet.com/fr/>.

À propos de Vergnet SA

Le Groupe Vergnet est le spécialiste de la production d'énergies renouvelables : éolien, solaire, hybride. Fort de technologies uniques, le Groupe a développé l'Hybrid Wizard, un système hybride pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement pour les réseaux insulaires ou isolés.

Le Groupe a installé plus de 900 éoliennes et réalisé plus de 45 MWc de projets solaires. Il est présent dans plus de 40 pays et regroupe 110 collaborateurs en 10 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007 (FR0004155240 – ALVER).

Contacts

Groupe Vergnet

Président du Directoire
Patrick WERNER
Tél : 02 38 52 59 98
p.werner@vergnet.fr

Actifin

Relations Analystes/ Investisseurs
Ghislaine GASPARETTO
Tél : 01 56 88 11 11
ggasparetto@actifin.fr